



DU 15 AU 19 OCTOBRE 2018

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Les règles ont changé !

Par le biais des prochaines élections professionnelles, vous allez déterminer la représentativité de chaque Organisation Syndicale.

Du résultat de votre vote dépendra la capacité des élu(e)s à défendre vos intérêts, au sein de l'Entreprise et de votre Établissement, dans le cadre d'une nouvelle instance unique :

Le Comité Social et Économique

**Ensemble et solidaires,
Défendons notre avenir :
Votons !**

FO :

Des femmes et des hommes libres dans une organisation indépendante.

Un rôle :

Regrouper les salarié(e)s au-delà de leurs choix politiques, religieux ou philosophiques pour défendre leurs intérêts collectifs et individuels.

Des valeurs :

Liberté, Solidarité, Démocratie, Indépendance.

Une conviction :

Le syndicat n'a pas vocation à être co-gestionnaire mais doit être un contre-poids à tout pouvoir.

**Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on
dit !**

Les raisons de voter pour les listes FO

**Vous avez une
voix, faites la
entendre :**

Des engagements, des actes

**Mandaté(e)s par
FO :**

Des Femmes et des Hommes libres dans une organisation indépendante

Retrouvez FO LA HAGUE
Sur www.fo-orano-lahague.org

Du 15 au 19 Octobre 2018, vous êtes appelés à voter pour élire vos représentants au Comité Social et Économique.

Dans un contexte instable où les considérations financières l'emportent sur la qualité de vie, où l'État, dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), réfléchit à l'avenir de la filière électronucléaire et au recyclage en particulier, plus que jamais le rôle de vos représentants devient crucial.

Plus que jamais nos dirigeants doivent entendre et comprendre que maintenir une politique industrielle, uniquement basée sur le Résultat Opérationnel et sur les bénéfices dégagés pour les actionnaires, est impossible sauf à conduire notre Entreprise à la faillite.

En attendant :

- ⇒ Les augmentations de salaire n'ont jamais été aussi faibles,
- ⇒ Les salariés, quel que soit leur classification et leur qualification, n'ont plus le sentiment d'être reconnus mais «d'appartenir» à une entreprise qui les considère de moins en moins,
- ⇒ Les salariés sont mis sous pression dans chaque Secteur,
- ⇒ Les restructurations et les réorganisations se succèdent et pourraient remettre en cause la sécurité des salariés et la sûreté des installations,
- ⇒ Les projets de sous-traitance s'accroissent,
- ⇒ Les Entreprises sous-traitantes sont également obligées de revoir leurs coûts à la baisse, entraînant des conséquences sur leurs propres salariés en matière de conditions de travail, de salaire et d'emploi.

Les revendications FO sont claires :

Un vrai travail, un vrai salaire, de réelles perspectives de carrière, un environnement professionnel sécurisé et stabilisé afin que chacun puisse travailler dans des conditions sereines.

Préserver et défendre les garanties collectives, les conditions de travail, les salaires et les rémunérations, l'égalité professionnelle, les avantages sociaux-culturels, Etre sans aucun doute écouté(e), informé(e), respecté(e), entendu(e), défendu(e), c'est possible et urgent !

Pour cela, il faut donner de la FORCE à votre choix !

PPE :

Mobilisé sur les questions énergétiques, FO est intervenu dans le débat parlementaire notamment pour exprimer notre désaccord avec tous ceux, y compris d'horizon syndical, qui veulent fermer rapidement des centrales nucléaires pour «faire la place aux énergies intermittentes».

La transition énergétique ne peut se limiter à une opposition entre le nucléaire et les énergies renouvelables et se traduire par une dégradation du bilan carbone !

Vos droits sont notre seule loi !



Viscéralement attachés à l'indépendance syndicale, vis-à-vis des partis politiques, religieux ou philosophiques, l'intérêt commun de vos militant(e)s FO réside dans la défense de vos intérêts particuliers et collectifs.

Faites gagner les salarié(e)s : Votez pour les candidates et candidats FO !

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit !

Les raisons de voter pour les listes **FO**

Notre rôle est de vous défendre et de vous tenir informés régulièrement de nos actions et démarches en cours.

Nous ne concevons pas le syndicalisme autrement que dans la défense de vos intérêts.

Si certains préfèrent l'agitation et le populisme électoraliste, nous ne dévierons pas de nos motivations et engagements.

En portant votre choix sur les candidat(e)s présenté(e)s par FO, vous opterez pour un mandat efficace dicté par la responsabilité, la détermination et l'indépendance.

1 Accord salarial :

En refusant de négocier de réelles augmentations générales, en tentant d'exclure une partie des salarié(e)s de ces mesures (cette année les niveaux 5 et probablement les niveaux 4 l'année prochaine !), la Direction a voulu forcer les Organisations Syndicales à refuser de valider le texte d'accord et ainsi accélérer sa politique basée uniquement sur les augmentations individuelles.

Nous ne sommes pas tombés dans ce piège grotesque et, par notre signature nous avons assuré le principe d'augmentation générale.

2 Accord Intéressement :

Même s'il ne s'agit pas d'un excellent accord, FO a décidé de signer l'accord central d'Intéressement uniquement parce que sans notre signature, aucun accord local n'aurait pu être négocié et aucun intéressement n'aurait pu être versé aux salariés pendant 3 ans.

S'il n'y a pas eu d'intéressement cette année, en imposant un critère financier, seule la Direction en est responsable.

3 Revalorisation du complément de salaire posté :

Malgré l'hostilité d'une autre Organisation Syndicale limitant à trois ans (au lieu de 5 !) la rétroactivité de la mesure, nous avons obtenu la revalorisation de cet élément de salaire.

4 Projection conventionnelle :

Seule organisation syndicale non signataire de l'accord et de ses avenants, FO continue à revendiquer l'abandon des trimestres supplémentaires imposés aux salariés.

C'est pour cela que nous avons saisi les différents tribunaux.

5 Congés imposés :

Là aussi, nous avons été les seuls à saisir les juridictions compétentes !

6 Récupération Jours Fériés :

Opposés à des préavis de grève illimités pendant l'arrêt des usines, nous avons préféré déposer des préavis sur tous les jours fériés 2018.

Si la Direction n'avait pas accepté de suspendre sa décision, nous en aurions fait de même en 2019 !

7 Prime ½ ripage :

Nous avons obtenu, pour de nombreux salariés et dans plusieurs secteurs, l'attribution de cette prime.

8 Fonctionnement du CE :

Après 5 années difficiles passées sous le signe des démissions et autres abandons, il nous a fallu reprendre le CE et rétablir une situation financière dégradée.

Vos élu(e)s FO travaillent maintenant avec un expert comptable et un commissaire aux comptes, qui depuis, valident et certifient les comptes et la bonne gestion de vos activités sociales et culturelles.

Vos représentant(e)s
FO ne sont pas de
ceux(celles) qui
s'agitent, au contraire,
ils(elles) agissent !

**JE
NOUS
TOUS FO!**

Une valeur sûre ! Des Femmes et des Hommes de confiance !

Continuer à se développer pour bien vous représenter et appréhender efficacement les enjeux industriels et sociaux



Je vote FO,
Tu votes FO,
Il, Elle vote FO,
Nous votons FO,
Vous votez FO...
Les salarié(e)s gagnent !

Collège 1				
	Titulaires		Suppléant(e)s	
1	BEAUBRAS Jean Michel	DUOC ACC	PASCO Luc	DUOA 5AHD
2	FENOT Virginie	DSSE RE	FAUQUEUX Barbara	DUOC T
3	COUE Antony	DSSE PSM	DIAZ ANILLO Pascal	DUOT R2
4	FAUQUEUX Barbara	DUOC T	FENOT Virginie	DSSE RE
5	RENOUF Fabien	DUOT R2	GALOPET Etienne	DSSE PSR
6	MEDARD Centiana	DUOA R1	GUIFFARD Sébastien	DSSE PSM
7	GALLIS Christophe	DUOT T4	LAMACHE Franck	DUOT T4
8	FEREY Henrick	DSSE PSM	METAYER Matthieu	DUOT T4
9	AMEDNAGH Khalid	DDFC EXP	MAZOUÉ Christophe	DUOC ACC

Collège 2				
	Titulaires		Suppléant(e)s	
1	MAHIEU Fabrice	DUOT PCM	BUISSON Jérôme	DUOC MP
2	VOISIN Rosalie	DUOT CS	LEPOITTEVIN Karinne	DT E
3	GONZALEZ Patrick	DUOC R7	FREMOND Raphaël	DUOA 5AHD
4	LAUNAY Anne	SM SAN	ADAM Hélène	DSSE RE
5	PAPILLON Arnaud	DUOT R4	AUBIN Christian	DUOT T2
6	VILLETTE Sandrine	DUOT PCM	ETASSE Delphine	SM SAN
7	LEGELEUX Yann	DUOT T2	FAILLOT Enrico	DUOT PCM
8	RICHIER Stéphan	DDFC RCD	BAUDET David	DSSE PSR
9	LAUNAY Philippe	DUOT T2	TOURNEBOEUF Jacques	DUOT M
10	PICQUENOT Franck	DUOT M	BELTEL Vincent	DUOA PE
11	POTIER Christian	DUOT	HUBERT Julien	DUOT M
12	ELARD Jean	DUOC M	LEOTE Christophe	DDFC EXP
13	CHAMOT Alain	DUOA T1	LUCAS Christophe	DUOT T4
14	LACOUR Sylvain	DSSE PSM	PASCO Franck	DUOC TD
15	OSMONT Franck	DUOA T3	LEMARQUAND Laurent	DUOA T1
16	RIEDINGER Hervé	DUOT M	BIRETTE Christophe	DUOT M
17	SEBIRE Stéphane	DDFC EXP	GIOT Gilbert	DUOC MP

Collège 3				
	Titulaires		Suppléant(e)s	
1	FAUSSIÉ Guillaume	DT E	FAUSSIÉ Guillaume	DT E
2	LAHAYE VALOGNES Christèle	DF	LAHAYE VALOGNES Christèle	DF

Du Lundi 15 Octobre au Vendredi 19 Octobre 2018 :

Vous avez une Voix !

Faites-la entendre !

Votez FO !